



Motion (en vertu de l'art. 39 du Règlement Général de Commune) **Pour une meilleure sécurité de la population boudryenne**

1. Problématique actuelle

Boudry est marquée, depuis maintenant quelques mois, par une forte augmentation d'incivilités et d'infractions. Parmi celles-ci, nous pouvons notamment énumérer les suivantes :

- Divers vols, cambriolages et agressions physiques et verbales chez les habitants, dans la rue, dans les commerces ou à la place du tram et à la place de la gare ;
- Des nuisances sonores, parfois tard dans la nuit, sur le parascolaire du collège de Vauvilliers ;
- Plusieurs incendies provoqués volontairement ;
- Des traversées interdites de la rue Louis-Favre en voiture ;
- Des excès de vitesse à proximité des zones scolaires ;
- Des stationnements sauvages dans divers endroits de Boudry.

Cette recrudescence provient notamment de la taille croissante de notre population (le nombre d'incivilités croît avec la taille de la population) ; ce faisant, l'effectif et les moyens de nos agents de sécurité ne sont plus adaptés à la taille actuelle de notre population.

2. Aspects financiers

La sécurité a un certain coût. Actuellement, selon les comptes de l'année 2019 (point 30100.00), Boudry enregistre une charge de salaires du personnel (comprenant le salaire des deux agents de sécurité publique mais également la rémunération des patrouilleurs) s'élevant à CHF 199'929. La charge financière de la sécurité n'est pas marginale. Cependant, elle est nécessaire et pourrait être en partie compensée par les interventions de nos agents (ex : éviter des frais de réparation ou les mettre à la charge des délinquants).

3. Conclusion

Il est essentiel que la population boudryenne puisse se sentir en sécurité à Boudry, pour garantir l'attractivité de notre cité, mais surtout le « bon y vivre ». La question de la sécurité à Boudry doit se régler rapidement pour éviter que nos citoyens aient à vivre d'autres désagréments.



Au vu de ce qui précède, le Conseil communal est prié de :

- préparer un rapport sur les coûts, le financement et l'organisation de la gestion de la sécurité à Boudry, contenant en particulier le cahier des charges des agents de sécurité ;
- étudier les besoins en effectifs et en matériels au sein du service de la sécurité publique ;
- étudier les possibilités de synergies éventuelles avec les communes environnantes ;
- déterminer quels sont les moyens que nous avons pour la sécurité de Boudry et l'amélioration du « bon y vivre », en dehors de nos agents de sécurité publique.

L'urgence n'est pas demandée.



Liste des signataires :

Pour le PLR-Boudry/Areuse

Auteurs : Aurélien Logan MARY, Pierre MEISTERHANS, Matthieu ZÜRCHER	
Autres signataires (prénoms NOM)	Autres signataires (prénoms NOM)
Kolawolé ATCHADÉ	Chantal MASPOLI
Vincent BERGER	Jean-Pierre MOESCH
Jean-Daniel BÖHM	Sandro PAZ
Yann DUBOIS	Pascal PEDIMINA
Greta FREI	Steve SCHNEIDER
Blaise GEISER	Bob THOMSON
Denis KELLER	Patrick VAUDROZ
Myriam MARTI	Isabelle VUILLEUMIER

Le 20 novembre 2020
Boudry